

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CF331

présenté par
M. Fabien Roussel

ARTICLE 9

À la trente-neuvième ligne de la quatrième colonne du tableau de l'alinéa 3, substituer au nombre « 59,40 » le nombre « 53,07 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une hausse du diesel est programmée pour 2018 : 10 % de plus sur le prix affiché à la pompe. Cela se traduira par une hausse de 7 à 8 centimes par litre. Pour exemple, le prix du plein d'un véhicule diesel d'une capacité de 45 litres sera augmenté d'environ 3,50 euros. Cette hausse va peser lourdement sur le pouvoir d'achat des classes populaires. Nous estimons qu'il y a lieu de mieux répartir l'effort de la collectivité en faveur d'une transition énergétique rapide, sans en faire un piège pour les moins favorisés.